

Secteur :	Services professionnels
Sous-secteur :	Services juridiques
Classification de l'industrie :	SIC 8111 Services juridiques
Type de réserve :	Traitement national (Article 1102, 1202) Traitement de la nation la plus favorisée (Article 1103, 1203) Présence locale (Article 1205) Dirigeants et conseils d'administration (Article 1107)
Description :	<u>Services transfrontières et investissement</u> Sous réserve de la page VI-U-2 de l'annexe VI - États-Unis, les États-Unis se réservent le droit d'adopter ou de maintenir une mesure se rapportant à la fourniture de services juridiques par des personnes du Mexique, notamment de services étrangers de consultation juridique.
Mesures existantes :	